

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

1^{er} OCTOBRE 2009

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Renouvellements de
contrats**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 2 octobre 2009
par voie d'affichage
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 15 octobre 2009
et qu'il est donc exécutoire.

Le 15 octobre 2009

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



François LANSIART

L'an deux mille neuf, le 1^{er} octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 24 septembre deux mille neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU*, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur ROUSSEAU (uniquement pour le dossier 09 F 00, le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2009, le compte-rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Madame de CIDRAC à Madame ROCCHETTI
Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Madame BÈLE à Madame de JOYBERT
Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
*Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI

Secrétaire de Séance :

Monsieur HAÏAT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Différents contrats pourvus par des agents non titulaires arrivent prochainement à expiration.

Les recherches entreprises pour pourvoir ces fonctions dans un cadre statutaire, demeurent infructueuses. Il est proposé de recruter par voie contractuelle, pour une durée de 3 ans, en application de l'article 3 al. 5 de la loi du 26 janvier 1984 et de maintenir au tableau des effectifs les postes suivants :

- Directeur des affaires juridiques et des assurances (contrat arrivant à expiration le 15 octobre 2009) ;
- Directeur de la prévention et de la sécurité (contrat arrivant à expiration le 31 octobre 2009) ;
- Directeur de la commande publique (contrat arrivant à expiration le 5 novembre 2009) ;
- Responsable des achats (contrat arrivant à expiration le 28 février 2010) ;
- Directeur des systèmes d'information (contrat arrivant à expiration le 31 décembre 2009) ;
- Architecte du patrimoine à la Direction de l'urbanisme (contrat arrivant à expiration le 31 décembre 2009).

Les critères définissant ces emplois demeurent inchangés, à savoir :

Directeur des affaires juridiques et des assurances :

Cadre d'emplois : Attaché territorial

Missions : Conseil auprès de la Direction Générale et de l'ensemble des services dans la rédaction des actes de la collectivité (contrats et conventions) afin d'en assurer la régularité juridique et d'éviter les contentieux ;
Assurer la défense des intérêts de la Ville au travers de la rédaction des requêtes introductives d'instance et mémoires en défense devant toutes juridictions dispensées du ministère d'avocat ;
Suivi des procédures contentieuses, soit en direct, soit en liaison avec les avocats et conseils juridiques ;
Veille juridique et réglementaire ;
Représentation de l'autorité territoriale auprès des juridictions dispensées du ministère d'avocat ;
Instruction et suivi des dossiers d'assurance ;
Gestion juridique des baux communaux.

Profil : De formation supérieure en droit public, le candidat doit faire preuve d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans au sein d'un cabinet d'avocats ou d'une équipe juridique d'une structure publique.

Directeur de la prévention et de la sécurité :

Cadre d'emplois : Attaché territorial

Missions : Sous l'autorité du Directeur Général des Services, il dirige et coordonne les missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité publique :

En matière de prévention, il promeut la politique municipale de prévention et assure la coordination du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le suivi des associations chargées de la prévention spécialisée et de l'animation des quartiers. Il coordonne les actions du service de maraude sociale en direction des sans domicile fixe ;

Il participe, en outre, à la définition et au suivi de la politique globale de sécurité (vidéo protection, sécurité routière, sécurité des biens et des personnes). Partenaire privilégié de la Police Nationale et met en place des opérations communes et, en lien avec le Chef de Service de Police, il supervise la Police Municipale ;

Il assure la gestion administrative et budgétaire de la direction ;

Il participe à la démarche de management en mode de projet en travaillant en transversalité. Il veille à être force de propositions afin de porter des projets d'amélioration du service public offert aux habitants en matière de sécurité publique.

Profil : Issu d'une formation spécialisée en matière de sécurité et de prévention, le candidat connaît la réglementation applicable à la police municipale. Doté de qualités d'écoute, il sait susciter l'adhésion tant de ses collaborateurs que des autres services. Il possède un esprit de synthèse et de rigueur et sait se montrer diplomate.

Directeur de la commande publique (achats et marchés) :

Cadre d'emplois : Attaché territorial

Missions : Conseil auprès des services et des élus afin d'assurer la bonne réalisation des procédures de marché ;
Mise en place et suivi de la politique d'achat de la Ville ;
Préparation et rédaction des projets de délibérations liés aux procédures en relation avec les services et analyse des pièces contractuelles ;
Elaboration et vérification des pièces administratives ;
Préparation et participation aux Commissions d'appels d'offres (CAO) ;
Etablissement de tableaux de bord de suivi des marchés.

Profil : De formation supérieure en droit public, le candidat doit avoir la maîtrise du code des marchés publics et des procédures qui y sont liées. Il doit, en outre, bénéficier d'une expérience au sein d'un service marchés publics et/ou de commande publique de préférence en collectivité territoriale.

Responsable des achats :

Cadre d'emplois : Attaché territorial

Missions : Placé sous l'autorité du Directeur de la commande publique, ses missions sont les suivantes :

Audit de la politique d'achat ;
Planification et programmation des achats ;
Accompagnement des directions dans la définition de leurs besoins et leurs négociations ;
Définition et mise en place du recueil, du traitement et de l'organisation de l'information pour assurer une veille de l'offre des fournisseurs potentiels ;
Sélection et négociation avec les fournisseurs pour les achats transversaux ;
Evaluation de la qualité d'achat (satisfaction des utilisateurs, exécution du marché, etc...).

Profil : De formation supérieure avec une spécialisation dans le domaine des achats, le candidat doit posséder une expérience significative dans un poste d'acheteur, si possible dans le secteur privé. Il doit, en outre, avoir une bonne connaissance juridique en matière de marchés publics et maîtriser les techniques de négociation d'analyse des besoins et de contrôle des coûts.

Pour ces quatre postes, les intéressés bénéficient du régime indemnitaire afférent au cadre d'emploi des attachés territoriaux ainsi que du 13^{ème} mois. Ces postes sont créés pour une durée de 3 ans, renouvelable par reconduction expresse à compter de la date de recrutement des candidats.

Directeur des systèmes d'information :

Cadre d'emplois : Ingénieur territorial

Missions : Encadrement du service ;
Gestion du parc et du système informatique de la Ville ;
Administration du réseau, amélioration des procédures et structuration de l'existant ;

Veille technologique pour garantir la pérennité des outils et la prévision des futurs besoins de la collectivité ;
Négociation avec les fournisseurs ;
Contrôle, mise en œuvre et suivi de la performance ;
Analyse des besoins et élaboration du budget.

Profil : Le candidat doit posséder un diplôme d'études supérieures et justifier d'une expérience de 5 ans dans la gestion d'architectures informatiques en environnement Microsoft. La maîtrise de l'anglais informatique et une expérience en collectivité locale sont un atout supplémentaire.

Architecte du patrimoine :

Cadre d'emplois : Ingénieur territorial

Missions : Conseiller les pétitionnaires en matière de construction et d'intervention sur le bâti ancien ;
Suivre la mise en œuvre des autorisations accordées et la conformité des travaux par rapport aux déclarations ou aux permis de construire ;
Participer à l'étude du devenir des immeubles classés « à démolir » par le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et préparer, si besoin, sa révision.

Profil : Le candidat doit être titulaire d'un diplôme d'architecte, avoir une bonne connaissance du bâti ancien, des secteurs sauvegardés et des documents d'urbanisme et, si possible, une expérience confirmée dans ce domaine.

De plus, il doit posséder des notions de droit des sols et des procédures administratives relatives à l'urbanisme, une capacité d'analyse et de synthèse et avoir un bon contact avec le public.

Pour ces deux derniers postes, la rémunération est équivalente à celle figurant dans le cadre d'emplois des ingénieurs y compris les primes afférentes à ce grade, ainsi qu'un 13^{ème} mois.

Ces postes sont créés pour une durée de 3 ans, renouvelable par reconduction expresse à compter de la date de recrutement des candidats.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

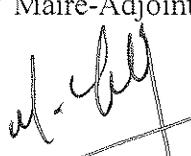
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD s'abstenant,

AUTORISE le Maire à signer ces contrats aux conditions ci-dessus exposées et signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,


Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines